

■ Calendrier scolaire (zone B)

Rentrée des classes le lundi 3 septembre 2018.

Vacances de la Toussaint	Du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre
Vacances de Noël	Du samedi 22 décembre au lundi 7 janvier
Vacances d'hiver	Du samedi 9 février au lundi 25 février
Vacances de printemps	Du samedi 6 au mardi 23 avril
Vacances d'été	Samedi 6 juillet

Jours fériés 2018/2019 :

Ascension : Jeudi 30 mai, vendredi 31 mai

Pentecôte : lundi 10/06/2019

■ Coordonnées

Ecole Maternelle TPS/PS MS/GS	28 rue des Vaudons Hameau Rollez 62560 Verchocq Tél. 03 21 86 29 78
Ecole élémentaire CP/CE1	DIRECTION 2, rue Principale 62560 Verchocq Tél : 03.21.81.95.99
Ecole élémentaire CE1/CE2	7, rue de la mairie 62650 Herly Tél : 09.65.04.11.67
Ecole élémentaire CM1/CM2	Rue de la vallée de l'Aa 621650 Rumilly Tél : 03.21.86.23.43

■ Présentation de l'équipe

- Mme Catherine Lefebvre : directrice, enseignante du CP/CE1 (école de Verchocq)
- Mme Sylvie Cléton : enseignante TPS/PS (école de Rollez)
- Mme Catherine Lavogez : enseignante MS/GS (école de Rollez)
- Mr Sylvain Wibail : enseignant CE2/CM1 (école d'Herly)
- Mme Sophie Adams : enseignante CM1/CM2 (école de Rumilly)

■ L'assurance scolaire

Les enfants qui participent aux activités extra-scolaires, en particulier les sorties doivent obligatoirement être assurés (assurance responsabilité civile et individuelle accidents corporels).

3 cas possibles :

- Votre enfant n'est pas à la MAE et vous souhaitez y adhérer. Utilisez le formulaire distribué à l'école que vous renvoyez directement à Arras (adresse sur le formulaire) avec le montant de la formule choisie. La MAE vous retournera une attestation qu'il faudra ramener à l'école.
- Votre enfant était déjà à la MAE l'an passé. Dans ce cas, la MAE vous a adressé directement le formulaire d'inscription à renvoyer. Il suffit de nous retourner la partie « exemplaire établissement ».
- Votre enfant est inscrit auprès d'une société d'assurance privée. Dans ce cas, vous faites établir une attestation d'assurance que vous nous retournez au plus vite. Nous vous recommandons de bien vérifier que votre enfant est couvert en responsabilité civile et **individuelle** car toutes les compagnies n'offrent pas les mêmes garanties.

■ Cantine

Les tickets sont en vente à la mairie de Verchocq (lundi après-midi et jeudi matin). L'inscription se fait la semaine précédente.

Renseignements au : 03.21.86.54.90

■ Garderie

Les renseignements et les cartes sont à retirer aux mairies d'Herly (03.21.86.57.95) et Rumilly (03.21.05.07.82)

■ Réunion rentrée

Une réunion de rentrée aura lieu dans chaque classe courant septembre.